

FC MONTCEAU BOURGOGNE



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE LYCÉE HENRI PARRIAT

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025





Le FCMB est une association sportive qui accueille près de 300 licenciés pour cette saison 2023-2024, dont la politique technique est de véhiculer une image axée sur la formation des jeunes avec une visibilité sur le football régional voir national.

Fort et soucieux d'un accueil de qualité pour ses jeunes joueurs, le FCMB est détenteur du "*Label Jeunes Élite*" décerné par la Fédération Française de Football.

Dans ce sens, nous souhaitons continuer à mettre en avant notre formation et continuer à évoluer au plus haut niveau régional pour nos jeunes.



Présentation et objectifs

La **Section Sportive Scolaire** du lycée **Henri Parriat** est un dispositif agréé conjointement par l'Education Nationale et la Fédération Française de Football.

La SSS accueille sur les installations du **FC MONTCEAU BOURGOGNE**.

L'objectif est de permettre à l'élève de mener de front et avec efficacité son double projet : scolaire et sportif, dans les meilleures conditions.

Cette section est ouverte aux joueurs admis en classe de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale qui souhaitent s'orienter vers **une filière générale ou technologique** avec un emploi du temps adapté et équilibré.

La continuité post-bac est envisageable avec la possibilité de poursuivre **un projet sportif de haut niveau** après le bac : **projet universitaire** sur le site du Creusot (Facultés, IUT, ...) ou **professionnel** (BTS, BPJEPS, ...)



LYCÉE HENRI PARRIAT

49 rue de Gourdon

71300 Montceau les Mines

03.85.67.92.30

Mail : 0710054y@ac-dijon.fr

Site : www.parriat.fr

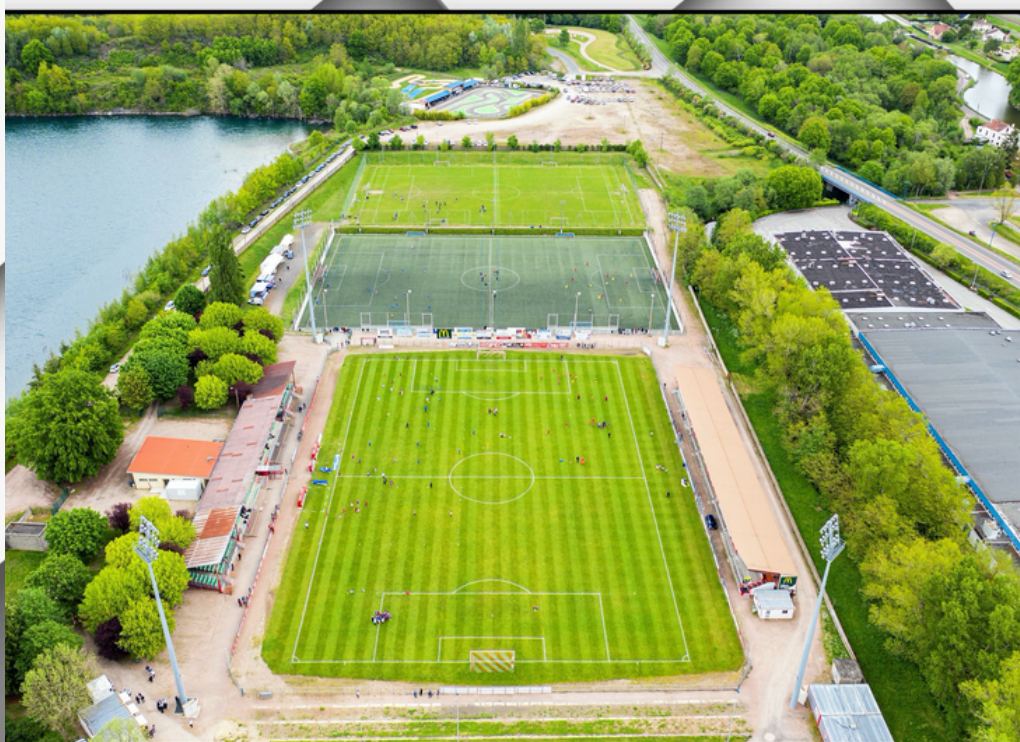
Le projet sportif

La section sportive scolaire est ouverte à tous joueurs licenciés de la FFF du département de Saône et Loire, et éventuellement de ses départements limitrophes.

Pour la prochaine année, le groupe d'entraînement sera limité à **24 joueurs**.

Les joueurs s'entraîneront **les mardis et jeudis de 16H30 à 18H00** sur le site du Stade des Alouettes de Montceau les Mines, composé de deux terrains en herbe et d'un terrain synthétique.

Une salle de musculation et un terrain de Futsal peuvent être mise à disposition au lycée.





L'encadrement technique

- Responsable pédagogique : **Olivier DECONINCK** (professeur EPS)
- Responsable Section Sportive : **Mathieu BLANCHARD** (BEF- CEPA)
- Educateurs : **Christophe FOREST**(DES) - **Maxime BERTRAND** (BEF)
- Préparateur Athlétique : **Mathieu BLANCHARD**
- Entraîneur Gardien de but : **Kenny PHILIPPE**

L'entrainement est assuré par des éducateurs diplômés de la FFF :
Diplôme d'Entraîneur Supérieur (DES), Brevet d'Entraîneur de Football (BEF), Certificat d'Entraîneur Préparateur Athlétique (CEPA).

L'encadrement médical

Un suivi de l'état physique du joueur est assuré par le préparateur athlétique référant et l'éducateur.

A cela s'ajoute une cellule médicale facilitant les prises de rendez-vous et l'accompagnement en cas de blessure, celle-ci est composée de :

- 1 docteur
- 1 ostéopathe
- 1 kinésithérapeute

Le joueur blessé sera, si nécessaire, pris en charge en **réathlétisation** par le préparateur athlétique.

Un suivi régulier sera effectué par l'infirmière scolaire du lycée et/ou du médecin scolaire.

Remarque : Un électrocardiogramme est fortement conseillé en début d'année scolaire.



L'entraînement

Les séances d'entraînement se déroulent de **16H30 à 18H00**.

Les joueurs sont pris en charge devant le lycée à leur sortie des cours à 16H00.

Le FC Montceau Bourgogne se charge de véhiculer les joueurs du lycée au stade en minibus.

Pour les joueurs internes, le retour à l'internat se fera à **18H30 en minibus**.

Des séances spécifiques collectives et individuelles sont assurées par le préparateur athlétique et l'entraîneur des gardiens.

A titre d'exemple, voici **l'emploi du temps type** d'un joueur licencié au FCMB et inscrit en section sportive.

Jour	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	Cours	Cours	Libre
Mardi	Cours	Cours	16h30-18h00 Section sportive
Mercredi	Cours	Libre	17h00-18h30 Séance club
Jeudi	Cours	Cours	16h30-18h00 Section sportive
Vendredi	Cours	Cours	18h30-20h00 Séance club
Samedi / Dimanche	COMPÉTITION		

Le projet scolaire

Le lycée Henri Parriat

Le lycée est situé à 5 min du stade des Alouettes en voiture, et il accueille des élèves s'orientant sur **les filières d'enseignement générales et technologiques**.

Il propose aussi des études supérieures en sections de techniciens supérieurs et classe préparatoire :

- BTS Electrotechnique (et apprentissage)
- BTS Métiers et Services à l'Environnement (et apprentissage)
- CPGE TSI réservée aux bacheliers professionnels

Vous trouverez la présentation du lycée sur son site : www.parriat.fr

Pour contacter l'établissement :
par mail 0710054y@ac-dijon.fr ou par téléphone 03.85.67.92.30



L'internat d'Excellence – Résidence Olympique

Depuis 2013, l'internat du lycée est ouvert aux collégiens et lycéens du département qui ne disposent pas des conditions optimales de réussite scolaire à leur domicile. Outre des conditions d'hébergement de grande qualité, l'internat propose un accompagnement scolaire et éducatif personnalisé selon les besoins de chaque élève.

L'internat s'adresse à tous, indépendamment des résultats scolaires mais s'appuie sur l'adhésion de l'élève.

Le coût pour l'année scolaire 23/24 est de **1 764 €** (à titre indicatif : tarif de septembre 2024 à décembre 2024 : 764,40€).



Les familles peuvent demander un échelonnement de paiement et ainsi bénéficier d'un échéancier qui leur permettra de régler chaque trimestre mensuellement au lieu de payer l'intégralité du trimestre à réception de l'avis aux familles. Cette demande doit être faite par écrit et adresser à l'agent comptable au plus tard le 25 septembre.

Le projet pédagogique

Le responsable pédagogique, enseignant d'EPS, en charge de la section sportive scolaire, les professeurs principaux et une conseillère principale d'éducation (CPE), assureront **le suivi régulier des résultats scolaires, du travail fourni et de l'assiduité des élèves en classe et à la section.**

Le lycée dispose de la spécialité "**Education Physique Pratiques et Cultures Sportives**" à partir de la **classe de 1ère.**

Les joueurs de la section sont soumis **aux mêmes obligations** que l'ensemble des élèves de l'établissement et doivent respecter le règlement intérieur du lycée.

Le joueur participera **aux compétitions AS** du lycée, la famille de celui-ci devra s'acquitter du coût de la licence (tarif 2023/2024 : 20 €).





Le recrutement

Le recrutement est à visée départementale et ponctuellement orienté aux départements limitrophes.

L'admission en section sportive scolaire est soumise à 2 critères :

- **SPORTIF**

Le niveau sportif est évalué lors du concours d'entrée au mois de Mai.

- **SCOLAIRE**

Les aptitudes et le niveau scolaire sont appréciés par l'équipe pédagogique qui examine le dossier de candidature comprenant :

1. la fiche de renseignements scolaires et l'appréciation du chef d'établissement d'origine sur les résultats scolaires et l'orientation.
2. les photocopies des bulletins scolaires (1er et 2ème trimestre) de l'année en cours.

Pour les élèves hors secteur, l'affectation au lycée Henri Parriat nécessite au préalable une demande de dérogation fournie par l'établissement d'origine, ou au sein de l'application EDUCONNECT (saisie à effectuer en 3ème ou 2nde).

Le dossier dûment complété doit être retourné au FC Montceau Bourgogne **et** au Lycée Henri Parriat au plus tard le **Lundi 29 avril 2024.**

- Fiche de renseignements (annexe 1 ou 1bis).
- Fiche de renseignements scolaires (annexe 2) + Copies des bulletins scolaires des 2 premiers trimestres de 3ème ou 2nde.
- Fiche Attestation d'assurance (annexe 3).
- Fiche Restauration (annexe 4).
- Fiche de renseignements sportifs.

Dossier à envoyer au :

Lycée Henri Parriat
49 Rue de Gourdon

71300 Montceau-les-Mines

Par mail

mblanchard@fcmf.fr ou
0710054y@ac-dijon.fr

Dates à retenir

Mars, Avril 2024

Dossier de candidature à télécharger sur notre site internet ou celui du lycée, ou à demander par mail :

www.fcmontceaubourgogne.footeo.com
www.parriat.fr

Lundi 29 avril 2024

Date butoir de l'envoi du dossier d'inscription par les familles.

Mercredi 15 mai 2024

Concours d'entrée au Stade des Alouettes de Montceau les Mines
(sur terrain synthétique ou herbe)

Jeudi 16 mai 2024

Commission d'admission présidée par le chef d'établissement

Vendredi 17 mai 2024

Validation des admissions à la section sportive et scolaire.
Communication aux familles par le lycée.

*L'affectation définitive est prononcée par l'IA-DASEN de Saône et Loire.
L'admission prononcée par le chef d'établissement du lycée n'est qu'une étape,
et se doit d'être confirmée par l'affectation définitive.*





DOSSIER DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE LYCÉE HENRI PARRIAT

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025



DOSSIER DE CANDIDATURE
Section sportive scolaire
2024/2025

à retourner au plus tard le 29 avril 2024

Annexe 1 - fiche de renseignements - *si entrée en classe de 2nde*

Nom du candidat : Prénoms :

Date de naissance : Département:

Nationalité :

Noms et prénom du responsable légal (Père - Mère - Tuteur) :

Adresse complète :

.....

N° Téléphone : N° Portable :

Mail du responsable :

Dernier établissement fréquenté - classe - adresse - N° téléphone :

.....

.....

.....

Choix pour la classe de 2nde générale et technologique, précisez :

Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

Demande d'hébergement à l'internat du lycée : ☐ OUI ☐ NON

Signature des responsables légaux (valant confirmation de candidature) :



DOSSIER DE CANDIDATURE
Section sportive scolaire
2024/2025

à retourner au plus tard le 29 avril 2024

Annexe 1bis - fiche de renseignements - *si entrée en classe de 1ère*

Nom du candidat : Prénoms :

Date de naissance : Départements:

Nationalité :

Noms et prénom du responsable légal (Père - Mère - Tuteur) :

Adresse complète :

.....

N° Téléphone : N° Portable :

Mail du responsable :

Dernier établissement fréquenté - classe - adresse - N° téléphone :

.....

.....

.....

Choix pour la classe de 1ère, précisez :

Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

Si 1ère générale :

(compléter les 3 spécialités souhaitées)

- Spé 1 :
- Spé 2 :
- Spé 3 :

Si 1ère technologique :

(compléter la série souhaitée)

- ☐ Série STMG
- ☐ Série STI2D

Demande d'hébergement à l'internat du lycée : ☐ OUI ☐ NON

Signature des responsables légaux (valant confirmation de candidature) :



DOSSIER DE CANDIDATURE
Section sportive scolaire
2024/2025

à retourner au plus tard le 29 avril 2024

Annexe 2 - Renseignements scolaires établis par l'établissement d'origine du candidat à la fin du 2ème trimestre de l'année de 3ème (ou de 2nde le cas échéant)
à remplir par l'établissement de scolarisation actuel

Nom de l'établissement scolaire actuel :

Adresse :

.....

N° Téléphone :

Nom de l'élève : Prénoms :

Date de naissance :

Classe de : Nombre d'élève dans la classe :

Niveau général de la classe où se trouve l'élève : *Bon - Assez bon - Moyen - Médiocre - Faible*

IMPORTANT : Merci de joindre impérativement une copie des bulletins du 1er et 2ème trimestre de l'année en cours.

Orientation souhaitée en fin d'année scolaire :

Avis du conseil de classe du 2ème trimestre sur cette demande :

Avis circonstanciés du chef d'établissement (sur la scolarité et l'orientation de l'élève ainsi que sur la capacité à concilier les études au sein d'une section sportive scolaire) :

.....

.....

.....



Date :

Signature et cachet :

DOSSIER DE CANDIDATURE

Section sportive scolaire

2024/2025

à retourner au plus tard le 29 avril 2024

Annexe 3 - Fiche d'Attestation d'assurance - Epreuves d'admissibilité

L'établissement scolaire décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir lors des épreuves physiques d'admissibilité.

En conséquence, les familles veilleront à souscrire pour leur enfant une assurance personnelle, et à retourner dûment complétée et à signer l'attestation ci-jointe.

ATTESTATION

Je soussigné(e), M. ou Mme

Père, mère, tuteur du jeune

Déclare :

a) autoriser mon fils à participer aux épreuves d'admissibilité.

b) que mon fils est assuré pour ces épreuves et décharge l'établissement de toute responsabilité en matière d'assurance en cas d'accident.

Fait à : , le

Signature : (précédée de la mention "lu et approuvé")



DOSSIER DE CANDIDATURE

Section sportive scolaire

2024/2025

à retourner au plus tard le 29 avril 2024

Annexe 4 - Fiche Restauration - Epreuves d'admissibilité

NOM :

Prénoms :

Adresse :

Demande à prendre le repas du Mercredi 15 Mai (jour des épreuves d'admissibilité) à midi au sein du service restauration scolaire du lycée Henri Parriat :

Cochez la case correspondante à votre choix :

☐ OUI

☐ NON

Si OUI, joindre à cet envoi un chèque de 4,85 € à l'ordre du lycée Henri Parriat 71-MONTCEAU

Fait à :, le

Signature du candidat :

Signature des parents :





DOSSIER DE CANDIDATURE Section sportive scolaire 2024/2025

Renseignements Sportifs

NOM : Prénoms :

Club actuel : Equipe : Niveau :

Poste 1 (préférentiel) : Poste 2 :

Taille : Poids : VMA : Quel test ?

Droitier : Gaucher :

Anciens clubs :

- Saison 2022/2023 :

- Saison 2021/2022 :

- Saison 2020/2021 :

Sélection(s) :

- Départementale(s) :

- Régionale(s) :



ORGANISATION JOURNÉE CONCOURS D'ENTRÉE (stade des Alouettes - Montceau les Mines)

Mercredi 15 mai 2024

- Accueil des joueurs (au club-house) : 9H00
- Début des épreuves "terrains" : 9H45 Fin : 11H45
- Restauration au lycée : 12H30 *
- Entretiens individuels : 14H30
- Réunion d'information au lycée : 16H00

** possibilité de transport du stade vers le lycée (navettes)*

PIÈCES À FOURNIR

- Copie de la licence FFF saison 2023/2024
- Photo d'identité
- Dossier de candidature complet

**SE MUNIR D'UN ÉQUIPEMENT COMPLET DE FOOTBALLEUR LE JOUR DU
CONCOURS D'ENTRÉE**

Dossier de candidature à retourner **avant le VENDREDI 19 AVRIL 2024**

- Par mail : mblanchard@fcmb.fr et 0710054y@ac-dijon.fr
- Par courrier : M. Mathieu Blanchard
FC Montceau Bourgogne
Rue du Stade - 71300 Montceau les Mines

Lycée Henri Parriat
49 Rue de Gourdon
71300 Montceau-les-Mines

LISTE DES SPÉCIALITÉS LYCÉE HENRI PARRIAT

- Education Physique Pratiques et Cultures Sportives
- Espagnol
- Anglais
- Cinéma / Audiovisuel / Art
- Mathématique
- Physique
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Numérique et Informatique
- Sciences de l'ingénieur
- Histoire-Géographie / Géopolitique / Sciences Po.
- Humanité / Littérature / Philosophie
- Sciences Economiques et Sociales

